

V. 1939 – 1965: Déclin et mort de notre petite école rurale

Depuis 1878 à Parfouru une institutrice instruit les enfants de la commune. Mais cette petite école de campagne va souffrir de deux énormes handicaps : elle n'est pas propriétaire de sa maison d'école et elle doit subir, comme bien des communes, le choc de l'exode rural. Les écoliers de Parfouru sont hélas de moins en moins nombreux.

C'est ainsi que ce 23 avril 1965

Décision de fermeture

"L'école est finie ..."

*Donne-moi ta main et prends la mienne
La cloche a sonné ça signifie
La rue est à nous, que la joie vienne
Mais oui mais oui l'école est finie...»*

1. Les années de guerre : 1939-1945

L'école bénéficie de nouveaux équipements.

Le 23 février 1941, le maire fait lecture de la circulaire relative à la création d'un **terrain d'éducation physique** et sportive. Le bureau de bienfaisance propose de disposer du terrain inoccupé sis entre le cimetière et le presbytère, légué par le sieur Bellissent, à condition que celui-ci lui soit rendu lorsqu'il sera possible de l'employer selon le désir du testataire (on y construira ultérieurement les actuelles maisons du bureau d'aide sociale).

Le 12 octobre de la même année, l'école ne possédant pas de **corde à grimper**, le CM décide de racheter celle possédée par l'institutrice qui veut bien la céder au prix coûtant, soit 72 francs alors qu'à cette date, la même serait payée 155 francs.

Le même jour, le CM approuve la commission administrative du Bureau de Bienfaisance qui désire que tous les enfants aient la **gratuité des fournitures scolaires**.

En revanche lorsque le 26 septembre 1942 le maire fait lecture de la circulaire du Préfet relative à la création d'une cantine scolaire dans la commune, le conseil répond « *vu le manque d'indigents et le groupement d'enfants auprès de l'école, la nécessité de créer une cantine est loin de se faire sentir* ». Le CM ne donnera aucune suite à cette circulaire.

Les années d'occupation casseront hélas cette belle dynamique.

Un différend va opposer Monsieur de Parfouru et le Conseil

C'est dans un contexte bien difficile que va se poser de nouveau le problème de la location de la maison d'école de la commune. Le désaccord est total entre Mr de Parfouru et la municipalité.

Au mois de **septembre 1942**, Monsieur le maire fait lecture d'un requête de Mr de Parfouru qui augmente le loyer de 500 à 1500 F par mois : « *devant cette augmentation excessive du loyer (300 %) et étant donné que le propriétaire ne peut vraiment arguer le prix des réparations actuelles vu sa négligence fort ancienne au point de vue réparation -en effet, les murs et certaines ouvertures auraient dû être réparés ou remplacés depuis au moins plus de 17 ans- le CM s'est trouvé fort embarrassé. D'une part, il voudrait bien être agréable au propriétaire, d'autre part, il ne voudrait pas aller contre les intérêts de la commune. En conséquence, il prie Monsieur le Préfet de bien vouloir trancher la question selon la loi et au mieux des intérêts de tous* ».

Au mois de décembre, le CM demande une réduction. La municipalité veut cependant bien tenir compte du prix des réparations et donner une augmentation qui puisse être légalement accordée

Début **juillet 1943** Monsieur de Parfouru exige un loyer annuel de 2000 F, sinon ajoute-t-il, aussitôt après la guerre, il reprendrait son école. Toutefois, le 3 septembre il décide : « *étant donné les circonstances, je veux bien consentir à un loyer de 1500 francs jusqu'à la St-Michel 1944.* ».

En août 1943, La municipalité donne son accord pour un loyer de 1500 F

Le **22 décembre 1943**, le conseil municipal accepte la proposition du Bureau de Bienfaisance : le paiement de la location annuelle de l'école. Une autre proposition du Bureau de Bienfaisance sera acceptée : ouvrir un crédit pour l'achat de matériel d'enseignement.

2. Témoignage d'un enfant du pays

L'école de la IIIe République est non-mixte. Son image : la mairie d'un village avec, de part et d'autre, l'école de filles et l'école de garçons. Les écoles mixtes sont des exceptions, ce sont les classes uniques rurales. La mixité qui semble convenir à la « démocratie protestante » est déclarée impossible dans la société française catholique.

Après la seconde guerre mondiale, la co-éducation compte de plus en plus de partisans, mais la mixité se heurte à des tabous sexuels très forts. Elle va pourtant de devenir peu à peu la règle mais il faudra attendre la secousse de mai 1968 pour l'imposer dans les grands lycées traditionnels des centres-villes.

A Parfouru, petite commune rurale l'école est mixte ... Jean Gaillard, un enfant du pays, s'en souviens :

« Je suis né en 1934, j'ai donc fréquenté l'école de Parfouru dès 1940, j'y étais encore à la libération en 1945 puisque l'école était obligatoire jusqu'à 14 ans. Il y avait 2 rentrées à cette époque là : la rentrée de printemps, à Pâques, pour les nouveaux et celle d'automne pour les autres.

Je me souviens très bien de la maîtresse, Alice Ruelle, C'était une forte femme mais très gentille, les élèves l'aimaient bien, les parents aussi. Elle s'appelait Séguin de son nom de jeune fille et elle avait épousé Mr Ruelle, charron-charpentier à Parfouru. Il habitait la dernière maison, en haut de la côte, avant de plonger sur Villers, il avait un petit camion à deux roues, c'était lui le moteur. A l'exode ils sont partis en emportant avec eux les archives de la mairie, car elle était aussi secrétaire de mairie, c'était le 8 juillet 1944 ! ... Le jour où nous sommes partis nous aussi...

Elle aimait bien travailler dehors, elle emmenait les élèves « au champ », c'était le terrain où est construit notre maison aujourd'hui, mais il appartenait à la commune qui le prêtait à l'école. Je me souviens du portique, fait par un menuisier avec une échelle en bois et des barreaux qui dépassaient de chaque côté. Il y avait une corde à grimper, on avait aussi un élastique pour sauter. Nous avions aussi un jardin, le long du mur du cimetière, il avait été fait par les élèves. On venait au terrain pour la gymnastique, la maîtresse disait « on va au champ faire le sport ». Les filles faisaient le sport pendant que les garçons s'occupaient du jardin. Elle était en jupe et je me rappelle que la maîtresse leur disait : « Vous avez des culottes bien fermées surtout ! »

Je me souviens bien d'Aimé (Romain) à cette époque, il était costaud déjà, c'est lui qui « pelait » le terrain (il enlevait les touffes d'herbe avec une houe)

On avait récupéré des élèves de Tournay, 6 ou 7, car à cette époque là, Tournay, on changeait de maître sans arrêt, nous on était 16 ou 17. Les filles étaient d'un côté, les garçons de l'autre, mais pendant les récréations on pouvait jouer avec les filles. On utilisait que la cour des filles, celle qui était le long de la rue, il y avait 2 cabinets, un pour les garçons, un pour les filles ? Ils étaient installés sur une fosse, je ne me souviens pas l'avoir vue vider, mais c'était propre. Je me souviens aussi des leçons de chant, on allait dans la salle à manger de la maîtresse car elle avait un piano. On Chantait et elle nous accompagnait au piano.

On s'amusait bien mais il n'y avait pas les distractions comme maintenant : on avait la fête des prix et la fête de Noël !

A Noël il y avait un sapin bien décoré au fond de la classe, les petits avaient des jouets, pas les grands. Nous avions des friandises, les friandises, c'était une orange, quelques biscuits secs et du chocolat. Il y avait déjà des crottes au chocolat, et nous en avions quelques unes chacun en petits paquets. Tous les parents qui le souhaitent venaient participer à la fête...

A la distribution des prix, là aussi les parents étaient invités. Autrefois c'est la commune qui payait les livres et le maire ou les adjoints remettaient eux-mêmes les prix. Puis les livres n'ont plus été payés par la commune alors le maire ne venait plus et c'est la maîtresse qui remettait les livres. On montait sur les planches ; chaque élève venait à son tour et chacun avait un prix. Avec le prix il y avait un billet qui résumait notre travail et notre conduite. En remettant le livre la maîtresse s'adressait aux parents en disant tout haut ce qu'elle pensait tout bas !



La salle de classe:

On n'avait pas de chaises, c'étaient des bancs. La maîtresse avait un bureau, derrière elle le tableau, en face du bureau imaginez une grande allée et les tables de chaque côté. De chaque côté donc 4 grands pupitres, à chaque pupitre 4 élèves, les filles d'un côté, à gauche face à la maîtresse, les gars de l'autre côté.

On pouvait donc asseoir 32 élèves mais tous les bancs n'étaient pas occupés, on était autour de 20 en général. Chacun avait son encrier en porcelaine blanche.

Le poêle de l'école

Un jour le gros tilleul en face de l'église est tombé, c'est nous qui l'avons « abionné » (scié, débité, écalé et brûlé).

On a emporté le bois jusqu'à l'école, on l'a ramassé sous le préau des garçons puisque ce préau ne servait plus, c'est les élèves qui l'ont stocké ! On faisait ça pendant les heures d'école, penses-tu qu'on était bien content, nous les mômes ! Mais ça servait à nous chauffer !

On chauffait l'école avec un poêle, avec un gros tuyau qui allait jusqu'au plafond, il fonctionnait au charbon et au bois. On se servait pas beaucoup du charbon qui coûtait cher : on l'utilisait seulement quand le bois manquait.

C'est la commune qui procurait le bois, c'était souvent Alphonse (Havard) qui était de corvée de bois, avec Albert (Barette).. On allumait le feu en arrivant à l'école le matin, on faisait ça chacun notre tour, il ne faisait pas chaud quand on arrivait en classe !

images de salle de classe mauriennaise reconstituée pour la fête de Sardières en 2005. – photos François Gosselin



3. Le lent déclin de l'école communale

La population de Parfouru diminue

Les communes rurales vieillies du Bocage ne bénéficient pas de l'explosion démographique du « baby-boom », mais elles sont frappées par l'exode rural qui continue de vider nos campagnes. : 188 habitants en 1886, 170 en 1901, 132 en 1911, 122 en 1938, 117 en 1954.

Le mobilier est en mauvais état

La guerre a laissé l'école en piètre état : le **matériel scolaire** a été en partie démoli, le **matériel d'enseignement** souvent volé. Dès le mois de juillet 1945, la municipalité élève la subvention de 170 à 500 francs. Le bureau de bienfaisance verse à la caisse des écoles une subvention complémentaire de 500 francs. En 1946 cette subvention est portée à 1000 francs

Le **charbon** augmente considérablement et le crédit porté au budget primitif est chaque fois insuffisant. En 1948, le maire demande que les fonds manquants soient pris sur les fonds libres de la commune, la proposition est votée à l'unanimité.

Lors de la réunion du 20 septembre 1953, Mr le maire donne un aperçu des travaux engagés pour la remise en état de l'école, signale le **mauvais état du mobilier scolaire** et demande que la commune fasse un gros effort pour renouveler son matériel scolaire. Les membres présents du CM autorisent Mr le maire à acheter le matériel indispensable à la bonne marche de la classe, et en particulier des tables.

En 1954, une somme de 14700 francs est allouée à la commune par le Conseil Général pour acquérir du matériel d'enseignement sur les crédits de la caisse départementale scolaire pour 1953-1954.

La maison d'école coûte cher

En avril 1953, Monsieur la maire fait lecture d'une requête de Mr de Parfouru. Après lecture de la lettre le CM comprend fort bien que le montant de la location annuelle de l'école est insuffisant et propose par esprit de conciliation de porter le **loyer** de 3000 à 20000 francs, soit un prix bien supérieur à toute location pratiquée dans le pays. Le 20 septembre de la même année, le Bail de l'école sera signé par Mr de Parfouru aux conditions précisées au printemps.

Les investissements sont lourds

Le coût de l'entretien est très lourd et de nouveaux investissements sont imposés : **préaux** couverts, cours de récréation séparées par des murets bas. : à Parfouru on abandonne la cour des filles, on aménage aussi **les cabinets** avec leurs portes battantes en bois d'une hauteur maximale de 1 m afin de laisser libre la vue entre les dessous des portes et le dessous des linteaux... moyen de surveillance et en même temps d'hygiène.

Écoutons ce récit :

« Sa visite terminée, l'inspecteur avait jeté un coup d'œil sur la cour de récréation grande comme un mouchoir de poche, s'était avancé vers la minuscule bâtisse accolée à la paroi rocheuse. Il avait ouvert la porte branlante, et reculé aussitôt, horrifié. Trois vieilles planches disjointes laissaient en arrière, un vide suffisant pour

qu'une des benjamines risquât, au moindre faux mouvement, de basculer dans le cloaque. Encore n'avait-il vu que le compartiment réservé aux filles et à l'institutrice. Je n'avais pas eu le courage de la convier à celui des garçons combien plus acrobatique.

Lorsqu'arrivait l'été, des relents nauséabonds montaient jusqu'à la terrasse et, par vent du sud, l'air devenait irrespirable. Seul le grésil permettait de lutter efficacement contre l'odeur et aussi contre les nuées de mouches, de guêpes et d'abeilles qui envahissaient ces lieux d'où le mot aisance était banni.

Le maire, qui s'était montré surpris du problème lorsque je le lui avais soumis quelques mois plus tôt, m'avait promis une réfection durant les grandes vacances.

Un matin de fin juillet, je vis le garde champêtre creuser à coups de pics et de pelles un trou dans le champ voisin. Je m'avançai :

« Que faites-vous là ? Ce n'est pas la saison de planter des arbres !

- C'est pas pour planter, c'est pour y porter ... vous savez ...
- Eh non ! Je ne sais pas. Porter quoi ?
- Eh bien ! Eh bien ! c'est pour mettre ce que je tirerai du cabinet tout à l'heure ... »

Prise d'une terrible envie de rire, je restai muette de crainte que le pauvre homme ne crût que je me moquais de lui.

Jugeant le trou assez grand, il était parti chez lui, puis revenu portant d'une main, une vieille casserole fixée au bout d'un manche à balai et, de l'autre deux seaux passablement cabossés...

La corvée ne dura guère. Et pour cause ! La fosse n'était en réalité qu'une légère excavation entaillée dans le banc rocheux. Comment expliquer que la vidange n'était effectuée qu'une fois l'an ? Peut-être des fissures du calcaire ? ... La raison était bien simple. A la belle saison –et elle dure une bonne partie de l'été ici – le cabinet ne servait guère. A l'instar de leurs aînés les petits préféraient l'écran d'un buis ou d'une murette au sein de la nature qui palliait, de surcroît, l'absence de papier au fond des poches !...

Quelques années plus tard, lors d'un congrès de l'école moderne, l'histoire fut évoquée. Un instituteur, qui exerçait alors à la Réunion, exhiba une photo. Sur la porte d'un cabinet, aussi rustique que celui du Causse, un bout de carton portait cet avertissement :

« Défense d'utiliser à la place du papier, aussi bien des cailloux que les morceaux de bois et les touffes d'herbe. »

A des milliers de kilomètres de distance, les us et coutumes étaient identiques. »

Sur le Causse ou à la Réunion, peut-être, ... à Parfouru tout de même pas, pensez-vous ?

Et pourtant... le 20 mai 1953, Monsieur le maire déplore le manque de portes et sièges des WC de l'école et se demande pourquoi Mr Lebas, menuisier à Landes sur Ajon, chargé de ce travail par l'association de reconstruction d'Evrecy, ne les a pas posés. Mr Marcel Gaillard, doit se rendre à Landes, pour le rencontrer à ce sujet.

En 1957 les urinoirs seront réparés par Mr. Louis Martin

4. la mort de l'école publique communale

210 âmes en **1866**, c'est le record absolu à Parfouru qui décide de quitter Tournay et réclame une institutrice.

170 habitants de la commune fêtent le **début du XXe siècle**.

104 personnes seulement sont dénombrées en **1968** !

Ce printemps 1965 une nouvelle inquiétante circule : la fermeture de l'école publique communale est envisagée. Le 19 avril les convocations sont envoyées, l'objet de la réunion de conseil est bien hélas la fermeture. Les parents d'élèves se mobilisent, une lettre est rédigée et envoyée au maire pour être lue en assemblée

“les parents d'élèves s'opposent à l'unanimité à la fermeture de l'école”.

Certes la loi du 30 octobre 1886 affirme :

“Toute commune doit être pourvue au moins d'une école publique”. Mais un décret de 1933 autorise le regroupement des écoles, or il n'y a plus que 17 élèves à Parfouru.

Le 23 avril 1965 le couperet tombe, la décision est irrévocable : **l'école de Parfouru sera fermée le 15 septembre 1965**. L'inspecteur primaire propose un regroupement des écoles : le conseil, résigné, émet un avis favorable.

“L'école est finie” à Parfouru, mais en même temps, le syndicat scolaire du Moyen –Odon est né , les écoliers de la commune seront maintenant dispersés ...

**... Au petit matin devant un crème
Nous pourrons parler de notre vie
Laissons au tableau tous nos problèmes
Mais oui mais oui l'école est finie**

Ce dossier est la cinquième partie du thème « histoire d'une petite école » qui comprend chronologiquement

1. 1829 - 1853 « Un grand chemin de terre mène à l'école de Tournay »

2. 1853 - 1878 « De la crise au divorce »

3. 1878 – 1918 « Une école de la République à Parfouru »

4. 1918 – 1939 « Qu'as-tu appris à l'école ? »

5. **1940 – 1965 « Déclin et mort de notre petite école rurale »**

6. 2006 « L'école en images »

